

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Band:	65 (1974)
Heft:	8
Artikel:	Discours présidentiel pour l'Assemblé générale d'EOS du 21 mars 1974
Autor:	Ducret, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-915391

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Discours présidentiel pour l'Assemblée générale d'EOS du 21 mars 1974

Par J. Ducret

Anlässlich der Generalversammlung der EOS vom 21. März 1974 nahm Herr J. Ducret, Präsident des Verwaltungsrates der EOS, in seiner vielbeachteten Präsidialansprache Stellung zu aktuellen Fragen der Energiewirtschaft. Von besonderem Interesse sind die Ausführungen über die Sicherheit von Kernkraftwerken sowie über die Energiepreise im allgemeinen.

1. L'énergie: le sujet à la mode

Chacun peut constater depuis un certain temps que les questions énergétiques tiennent la «une» des journaux, et qu'elles reviennent comme un leitmotiv dans des émissions de radio et de télévision, en Suisse comme à l'étranger. Après quelques décennies d'une production et d'une consommation toujours plus intenses, l'énergie sous toutes ses formes apparaît comme une denrée dont chacun avait oublié le prix, tant sa mise à disposition instantanée en quantités quasi-illimitées allait de soi. Le brusque rappel aux réalités qui nous a été imposé par les pays producteurs de pétrole, l'important mouvement déclenché voici trois à quatre ans en faveur d'une meilleure protection de l'environnement, tout cela a contribué à réveiller quelque peu les esprits et à vérifier la fragilité de notre civilisation fondée sur un insatiable besoin d'énergie.

Les sujets qui nous préoccupent à l'EOS sont donc d'une actualité brûlante et il est bon que l'occasion nous soit donnée de vous entretenir de quelques-uns de leurs aspects. En effet, lorsqu'un thème particulièrement complexe est livré au grand public, comme c'est présentement le cas de l'énergie sous toutes ses formes, il est inévitable que naissent les légendes et que courrent les bruits de toutes sortes; le débat est vite altéré par le déchaînement des passions et la porte est ouverte à toutes les affirmations, exactes ou inexactes, au milieu desquelles le profane a de la peine à se retrouver.

Le développement prodigieux de l'information, la quantité toujours plus grande de nouvelles dont nous sommes submergés nous donnent l'illusion d'être familiers d'une quantité de problèmes, quand bien même nous n'en connaissons souvent pas les éléments fondamentaux. D'où la facilité avec laquelle chacun participe à la discussion et croit très rapidement devenir un expert dont l'autorité, d'ailleurs, varie en fonction de sa faculté d'envoûter son auditoire par des mots qui savent lui plaire et qui suscitent des applaudissements enthousiastes. Tout se passe comme si l'angoisse liée à la vie trépidante de notre époque cherchait refuge dans des paroles rassurantes à tout prix, acceptées comme la vérité pure, sans égard aux qualités et aux connaissances de leur auteur.

L'énergie est à tout le monde et tout le monde en parle. Nombreux sont ceux qui se croient autorisés à en parler en connaissance de cause simplement parce qu'ils en consomment. Le débat se passe dans la rue, et se révèle le plus souvent oiseux. Chacun en saisit l'occasion pour se défouler face à l'emprise toujours plus prononcée de l'Etat et à la dépersonnalisation de l'individu qui en résulte. Est-ce un bien? Sans doute, mais à condition que le débat ne sombre pas dans la confusion, et qu'il comporte des enseignements dont il sera fait un usage judicieux.

Pour contribuer de façon constructive à ce grand brassage d'idées, je bornerai mes ambitions à ne vous entretenir ici que de problèmes que je connais bien, que nous connaissons bien à l'EOS parce que nous y sommes confrontés jour après jour, et parce que nous assumons quotidiennement des responsabilités dans un domaine bien précis, celui de la production et du transport de l'énergie électrique.

Ce n'est donc ni de pétrole que vous entendrez parler ici – bien que la hausse considérable de son prix nous cause de sérieuses difficultés –, ni de gaz, naturel ou pas, ni de charbon, ni de bois. Seule l'électricité sera au centre de mon exposé, cette électricité qui ne représente que 15 à 16 % de l'énergie globale consommée dans le pays, soit à peine un sixième. Mais un sixième dont la présence est devenue si permanente et si indispensable que notre existence se trouverait complètement bouleversée si nous venions à en être privés.

Au royaume de l'électricité, je sélectionnerai deux sujets dont l'actualité justifie amplement la mise en évidence: la création de nouvelles sources de production et l'évolution des prix de revient de nos disponibilités.

Et je passe d'emblée au premier de ces sujets.

2. La création de nouvelles sources de production

2.1 Pourquoi

Mesdames et Messieurs, la consommation d'électricité augmente continuellement, et il est bon de le répéter sans se lasser parce que c'est la seule réalité qui est à l'origine des problèmes qui se posent actuellement aux producteurs d'énergie électrique. Jusqu'à ce jour, les avertissements, les encouragements à la restriction volontaire, les menaces d'un naufrage de notre vaisseau terrestre et d'autres prophéties plus ou moins alarmantes n'ont rien changé à cette constatation fondamentale. Et comment en serait-il autrement, puisque la population du globe augmente sans cesse et que, dans le cas de la Suisse qui nous intéresse ici, ce même phénomène existe aussi, même s'il est moins explosif qu'ailleurs? A ce développement quantitatif s'ajoute une évolution qualitative de la vie, qui, elle, caractérise notre pays d'une façon particulièrement évidente.

Or, la qualité de la vie, à laquelle nous aspirons tous, est dévoreuse d'énergie. Elle se traduit, avec l'assentiment unanime des gouvernements de tout rang et des parlements dont ils dépendent, par une quantité de phénomènes économiques et sociaux reconnus favorables et salutaires, et provoqués et encouragés à grands coups de subventions: construction de nouveaux logements dotés de tout le confort moderne, lutte contre la pollution, amélioration des conditions de travail à la fabrique comme à la maison, automatisation de certains postes de travail jugés indigènes d'une population de plus en plus exigeante. L'énumération pourrait continuer longtemps.

L'électricité a participé et participera encore de façon évidente et irremplaçable à l'amélioration qualitative de notre existence. C'est cette évidence qui a promu les entreprises chargées de la produire, de la transporter et de la distribuer, au rang de services publics œuvrant pour le bien de la collectivité; l'aspect lucratif de leur activité se borne à assurer une rentabilité convenable des investissements effectués.

Jusque-là, Mesdames et Messieurs, je suppose que nous sommes tous d'accord, car je n'ai fait qu'énoncer un certain nombre de constatations aisément contrôlables dans notre environnement quotidien.

2.2 Face à une certaine superficialité ...

Là où les chemins divergent, c'est sur le point de savoir quelle attitude adopter face à ces réalités. Et c'est dans ce domaine que nous avons le devoir d'exercer notre sens critique et de dénoncer sans détours certaines absurdités qui courrent dans le public. Leur aspect parfois séduisant, leur apparence de facilité, le fumet souvent démagogique qu'ont su leur conférer leurs apôtreurs, expliquent qu'elles aient aisément acquis un certain crédit auprès d'une partie du public. Ce dernier est quelque peu désorienté par la complexité des problèmes posés et se sent avide de s'agripper à une perche salvatrice, fût-elle tendue par le pire des sophistes.

C'est ainsi qu'ont été présentés comme des remèdes-miracles immédiats à l'augmentation de la consommation d'énergie électrique:

- la «croissance-zéro»
- les restrictions volontaires à la consommation
- l'énergie solaire et l'énergie géothermique
- l'énergie éolienne, celles des marées et des icebergs
- l'importation massive de l'étranger.

Ces bonnes idées ont fleuri, inspirées tantôt par une méconnaissance plus ou moins grande des réalités, tantôt, pourquoi ne pas l'affirmer, par le désir secret de bouleverser l'équilibre de notre économie. Celui qui se sent responsable d'une mission doit

payer de sa personne pour en assurer l'accomplissement. Or, nous constatons chaque jour que le refus de l'énergie nucléaire est assorti d'une répugnance évidente à sacrifier sa propre liberté et son propre confort. Sans renoncer à rien, on se borne à déplorer le manque d'imagination des entreprises électriques et pour couronner ce négativisme à tout crin, on se pose en défenseur de la race humaine, de la nature (eau, air, agriculture, bétail), de l'environnement d'une manière générale. Et l'on surenchérit à grand renfort de têtes de mort, d'enfants difformes, de champignons nucléaires, de cancers, de leucémies, de populations décimées et d'autres malédictions sataniques.

La crédibilité dont jouissent ceux qui avancent de pareilles hypothèses est surprenante et contraste avec la sûreté remarquable qu'ont acquise au cours des longues années de l'ère industrielle les techniques de production d'énergie électrique, et particulièrement la technique nucléaire. Cette crédibilité provient de ce que les adversaires de l'énergie nucléaire possèdent un énorme avantage sur ses partisans: celui de pouvoir affirmer en quelques mots des faits inexacts souvent effrayants et propres à semer la panique chez quiconque en prend connaissance, et dont la réfutation demande en revanche un travail patient et minutieux. Le résultat de ce travail se présente en général sous la forme d'un rapport plus ou moins rébarbatif, rédigé dans un langage peu accessible au profane. Il est simple par exemple d'affirmer qu'un réacteur nucléaire peut exploser comme une bombe, mais il est infiniment plus difficile d'expliquer en vulgarisateur pourquoi ce phénomène est physiquement impossible. De même, il est aisé de prétendre qu'une évolution catastrophique des cancers et leucémies a été constatée au voisinage d'une centrale nucléaire, mais il est combien plus délicat d'expliquer les supercheries et de dénoncer les interprétations abusives et malhonnêtes qui sont régulièrement à la base de telles manipulations des statistiques. Les exemples ne manquent pas dans ce domaine, comme en témoignent les experts de notre société et d'ailleurs, qui ont été mille fois confrontés ces dernières années aux apôtres du bien public désignés comme tels *en vertu d'un mandat qu'ils se sont eux-mêmes confié*.

2.3 ... une information honnête et objective

En matière nucléaire, la politique d'information d'EOS n'a pas varié depuis le moment où nous l'avons définie il y a plus de cinq ans déjà. Nous avons pris l'initiative de cette information vis-à-vis de vous, Messdames et Messieurs, le représentants de la presse, ainsi que le prouvent des coupures de vos journaux consacrées au début de 1968 déjà à notre projet de centrale nucléaire de Verbois. Depuis lors, à l'occasion de nos Assemblées générales et lors d'innombrables contacts avec la presse écrite et parlée, nous avons régulièrement orienté le public, par votre intermédiaire, sur l'évolution de nos projets. Il en a été de même très tôt déjà des autorités de tout niveau. Nous avons tenu de nombreux exposés aux partis politiques ou aux associations et groupements de toutes sortes qui nous en ont fait la demande. Enfin, diverses assemblées publiques ont été réunies sur notre initiative. En toute occasion, nous nous sommes efforcés de présenter les choses sans passion, avec un maximum de rigueur scientifique, en nous basant sur des faits réels enregistrés aux quatre coins du monde, et sous tous les régimes politiques.

2.4 ... qui gagne l'appui des autorités

Notre effort n'est d'ailleurs pas terminé et se poursuivra sans relâche dans les années à venir. Une telle conception de l'information s'est révélée judicieuse, jusqu'à ce jour, car elle nous a permis d'obtenir la confiance des autorités. Cette confiance s'est manifestée, depuis le début de l'année courante, par deux prises de position que nous avons saluées avec satisfaction. La première fut le préavis positif émis par le Conseil d'Etat genevois, le 13 février dernier. La seconde est l'*assurance, reçue du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, que rien ne s'oppose désormais à l'approbation officielle du site de Verbois par cette autorité*. Ceci marque une étape importante de l'avancement de notre projet. Nous tenons à remercier ici publiquement les autorités fédérales et cantonales qui ont su prendre leurs responsabilités. Leur attitude positive constitue pour nous le plus précieux des encouragements dans l'accomplis-

sement de nos tâches. Nous nous efforcerons à l'avenir de démontrer que cette attitude était parfaitement justifiée en prouvant que la sécurité de l'exploitation d'une centrale nucléaire est une réalité.

On a prétendu que la position prise récemment par le gouvernement genevois à propos de la centrale nucléaire de Verbois était hâtive et témoignait d'une information insuffisante. Ceci constitue une allégation absolument contraire à la réalité. A ce sujet, nous devons rappeler que la demande d'approbation du site de Verbois a été déposée le 23 décembre 1970 auprès des autorités fédérales compétentes, et qu'un exemplaire du dossier remis à cette occasion a été transmis au début de 1971 déjà aux autorités genevoises. Un délai de trois ans a été nécessaire pour en arriver à la situation actuelle. Est-ce là l'expression d'une précipitation de la part du gouvernement genevois?

Nous nous battons depuis des années contre des milieux hétérogènes, dont les deux seules caractéristiques communes sont de s'opposer à la réalisation de la centrale nucléaire de Verbois, et de ne rien proposer de constructif en lieu et place de cette dernière. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant, car aucune solution valable à l'échelon industriel n'existe réellement dans l'état actuel du développement de la technique. Il est donc de notre devoir de dénoncer ici publiquement l'aspect purement négatif d'une telle attitude, les qualités scientifiques insuffisantes de la plupart de ceux qui l'adoptent et la schizophrénie de ceux qui prétendent à la fois jouir de nos conditions actuelles d'existence et refuser d'en créer les moyens.

2.5 La sécurité des centrales nucléaires

Le bilan des centrales nucléaires est éloquent. Pas un seul accident mortel dû à des causes nucléaires n'y est survenu depuis qu'elles sont en exploitation industrielle. Il ne faut pas confondre une exploitation industrielle avec des installations qui ont un caractère de laboratoire, ni avec une installation prévue à des fins purement militaires. Dans ces deux derniers cas, les dispositifs de sécurité ne sont pas comparables à ceux que l'on exige normalement. Aucun domaine de la technique ne peut se targuer de pareilles performances. Ceci explique pourquoi les gouvernements de tous les Etats confrontés au même problème que nous ont, quel que soit leur système politique, adopté la solution que nous préconisons et dont le Conseil fédéral est l'ardent défenseur depuis des années. Parmi les Etats intéressés figure en bonne place le Japon, qui aurait pourtant a priori d'excellentes raisons d'être opposé aux centrales nucléaires.

On aime à dire que les centrales nucléaires divisent profondément les experts, mais on évite sciemment de dénombrer les protagonistes qui s'opposent de part et d'autre. D'un côté, une brochette de spécialistes, toujours les mêmes, dont les Prix Nobel ne font pas oublier le petit nombre; de l'autre côté, d'innombrables savants appartenant à toutes les disciplines en cause, à toutes les nations confrontées au problème. Oublie-t-on qu'un sujet, quel qu'il soit, ne sera jamais considéré unanimement sous un même angle, et que ses divers aspects ne seront jamais envisagés de la même manière par tous, sans exception? La cause la plus louable se verra critiquée par des opposants, c'est là une loi humaine. Dans ces conditions, la majorité doit s'imposer; et au niveau des experts en matière nucléaire, elle est très largement réunie.

Les opposants aux centrales nucléaires, à Verbois en particulier, invoquent les précédents inquiétants selon eux, de Lucens, de Beznau et de Mühlberg. Dans les trois cas, il est utile de rappeler que tout le monde se porte bien. *Lucens* a prouvé de façon évidente qu'un grave incident technique, non seulement n'a eu aucune répercussion néfaste sur la population et sur le personnel de l'installation, mais encore n'a pas empêché de travailler à l'intérieur de la grotte contaminée jusqu'à sa mise en sécurité. En décembre 1972, EOS a organisé une conférence de presse dans cette grotte et n'a à ce jour reçu aucune demande en dommages-intérêts des journalistes qui y ont participé.

Beznau elle, a subi deux types d'avaries indépendantes l'une de l'autre. D'abord, des fissures dues à la corrosion se sont produites dans les générateurs de vapeur. Les mesures prises pour supprimer ce phénomène ont été efficaces et depuis trois ans ces appareils fonctionnent de façon satisfaisante. Ensuite, le combus-

tible de certains éléments s'est densifié et a conduit à une déformation du gainage. Ce défaut n'a pas entraîné de fuite de produits radioactifs et le combustible a pu être utilisé jusqu'à l'arrivée d'éléments de recharge.

A Mühleberg, il s'est agi d'un incendie totalement étranger à la partie nucléaire de l'installation, soit d'un sinistre qui aurait pu se produire dans n'importe quelle exploitation industrielle. Ceux qui prétendent le contraire ne savent donc pas de quoi ils parlent.

2.6 Un plan d'équipement conforme aux besoins

Les entreprises suisses d'électricité ont l'intention de réaliser les centrales nécessaires à l'approvisionnement du pays au fur et à mesure de l'accroissement des besoins. Le projet de Verbois fait partie de ce plan d'ensemble. EOS et ses actionnaires-preneurs suivent attentivement l'évolution de la situation; la direction de notre entreprise poursuit activement ses études de façon à amener le projet à un stade de maturité qui en permette la réalisation au moment voulu. Nous aurons l'occasion, ces prochaines années, de vous tenir au courant de l'avancement de nos travaux.

3. Evolution des prix

Il est temps d'aborder maintenant le second thème de mon exposé, à savoir l'évolution prévisible des prix de revient de nos disponibilités et celle des tarifs de nos fournitures à nos actionnaires preneurs d'énergie. Ces derniers sont, je le rappelle, six distributeurs d'électricité alimentant les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel, ainsi que quelques communes valaisannes.

3.1 Le mazout

Les disponibilités énergétiques d'EOS, en propre ou en participation, ont été produites en 1972/73 à 72 % environ à partir d'aménagements hydro-électriques et, pour le reste, par la centrale thermique de Chavalon-sur-Vouvy. Cette dernière consomme chaque année environ 375 000 tonnes de mazout lourd, ce qui lui permet de produire autant de kWh que la Grande Dixence. Cette égalité numérique ne fait cependant pas ressortir les rôles très différents dévolus à ces deux aménagements, et sur lesquels je ne veux pas m'étendre ici.

Le chiffre de 375 000 tonnes de mazout lourd est élevé et laisse d'emblée supposer les conséquences économiques que comporte pour EOS la crise pétrolière et les augmentations galopantes des prix de l'or noir qu'elle a provoquées ces derniers mois. Certes, EOS n'est propriétaire que d'un peu plus de la moitié de la centrale de Chavalon (53 % exactement), aux côtés des Chemins de fer fédéraux, du groupe Alusuisse/Lonza et de la Société romande d'électricité. Mais l'augmentation du prix du mazout lourd, qui a atteint jusqu'à 200 % environ, triplant ainsi en peu de temps le prix de cette précieuse fourniture, se répercute de façon particulièrement sensible sur l'économie électrique de la Suisse romande.

3.2 L'inflation et les taux d'intérêt

A cette évolution subite s'ajoute celle, plus progressive, des prix et des salaires et surtout celle des taux de l'intérêt des capitaux. Ainsi que vous le savez, les entreprises d'électricité recourent peu à l'autofinancement, ce qui est regrettable; de plus, elles ont réalisé depuis quelque quarante ans une quantité d'ouvrages à longue durée de vie. Ces derniers sont amortis lentement et ont exigé un investissement initial considérable. De ce fait, leurs propriétaires se sont fortement endettés et ont recouru intensivement à l'emprunt à long terme. Cette évolution se poursuivra d'ailleurs à l'avenir, au fur et à mesure de la réalisation de nouvelles centrales.

Dans les années cinquante, les taux d'emprunt, ou si vous préférez, le loyer de l'argent, étaient bas. De ce fait, les grands ouvrages hydro-électriques ont été financés à bon compte, et le peuple suisse tout entier en a bénéficié. Il a pu disposer d'une énergie électrique à très bon marché pendant de longues années et s'est habitué à une stabilité des prix que l'on ne retrouve guère dans d'autres branches économiques.

Puis lentement mais sûrement, durant les dix dernières années, les taux des émissions obligataires se sont accrus. On a passé de 2^{3/4} % ou 3 à 4 %, puis 5 %, puis 6 %. Aujourd'hui, le

chiffre de 7 % est apparu sur les prospectus d'emprunt. Et l'on n'exclut pas, dans les milieux bancaires, une évolution subséquente vers la hausse.

3.3 La protection de l'environnement

Les comptes d'exploitation et d'investissement des entreprises électriques sont de plus en plus lourdement grevés par les exigences nées de la protection de l'environnement. Fort heureusement, dans ce domaine, les autorités appelées à statuer sur des questions de principe — la mise en câble de lignes à très haute tension par exemple — se sont inspirées de critères qui ont permis de limiter dans une certaine mesure les charges des entreprises. Mais l'adoption ultérieure des mesures de plus en plus strictes n'est pas exclue, si l'on en juge par les délibérations — dont l'écho nous est parvenu — relatives à l'élaboration d'une législation fédérale sur la protection de l'environnement. Ici, tout est question de mesure; et il faudra bien qu'on se rende compte qu'un juste équilibre doit être trouvé entre les nécessités économiques et industrielles d'une part, et le désir de préserver dans notre pays une certaine qualité de vie.

3.4 Evolution globale des charges

Si vous consultez les bilans des entreprises électriques et que vous chiffrerez les charges supplémentaires qu'entraînent principalement les évolutions conjuguées de l'inflation et de la hausse du taux de l'intérêt, vous concluez déjà, sur cette seule base, à la nécessité d'adapter progressivement les tarifs de fourniture d'électricité. Mais si vous ajoutez à cela la montée en flèche du prix du mazout lourd, la situation prend encore un autre aspect. Elle nécessitera, dans un proche avenir, des réajustements tarifaires importants au niveau de la production, d'abord, puis à celui de la distribution.

Les hausses de tarifs dans le domaine de la fourniture d'électricité au détail doivent en général être sanctionnées par une autorité politique. Or, il est bien connu que la logique politique ne coïncide pas toujours avec celle de l'économie, ce qui conduit à des difficultés non-négligeables au sein des parlements appelés à ce prononcer sur les hausses proposées. En revanche, les augmentations de prix d'autres biens de consommation ou d'autres tarifs de toutes sortes sont enregistrées dans la plus parfaite indifférence, tant le public s'est habitué à l'inflation. En ce qui concerne l'électricité et toutes les autres formes d'énergie, nous nous trouvons actuellement à un tournant. Les événements qui se sont succédés depuis quelques mois ont fait apparaître la valeur de l'énergie, son omniprésence et son caractère quantitativement limité. Ainsi que le titrait récemment un journal français: «Energie: la fête est finie», nous devrons nous résoudre à connaître quelques lendemains moins gais que les années qui les auront précédés. Il nous faudra nous habituer à payer l'énergie à son vrai prix, ce qui supposera des adaptations tarifaires plus fortes que celles auxquelles nous avons été accoutumés par le passé.

La politique d'énergie électrique à bon marché que les entreprises suisses ont été en mesure de mener jusqu'à ce jour a valu à l'ensemble de nos industries d'innombrables avantages. Nous nous efforcerons à l'avenir d'assurer le service public dont nous sommes responsables à des conditions aussi favorables que possible. Mais il faut être conscient que quelque chose a changé et qu'il sera indispensable de revoir certaines données que leur constance avait rendues presque immuables.

3.5 L'autofinancement

Au nombre de celles-ci figure la politique d'autofinancement. Il est indiscutable que la part d'autofinancement dans les réalisations des entreprises électriques est trop faible et qu'elle contraint ces entreprises à s'endetter de façon exagérée. Un tel état de fait était tolérable à une époque où l'argent était bon marché et où les investissements s'étaisaient sur une période prolongée. Le marché des capitaux se trouvait alors sollicité dans une mesure acceptable, même si elle a été assez forte à certains moments, et le public était volontiers disposé à engager ses capitaux à long terme; il avait la quasi-certitude de pouvoir en retirer un rendement satisfaisant, vu la relative stabilité des prix. Or aujourd'hui, non seulement les taux d'intérêt ont plus que doublé, mais le public

recherche encore des placements qui mettent ses fonds à l'abri de la dépréciation monétaire. Les obligations ont mauvaise presse; autre le fait qu'elles sont imposées comme capital, leur rendement est frappé par l'impôt sur le revenu, l'impôt anticipé et la perte de valeur de la monnaie. Ce rendement devient négatif, et les entreprises d'électricité voient fuir une partie de leur clientèle. Encore ont-elles de la chance que leurs émissions soient couvertes en bonne partie par des institutions de prévoyance contraintes de se concentrer sur des valeurs dites pupillaires; sans cela il est fort probable que des taux de 6 à 7 % auraient cessé depuis un certain temps d'être attractifs.

La comparaison des structures fort différentes du financement des ouvrages de production hydro-électriques et des centrales nucléaires laisse apparaître très clairement la nécessité absolue de promouvoir autant que possible l'autofinancement de nos entreprises. La Grande Dixence a coûté 1,6 milliard de francs; elle a été financée en quinze ans environ, alors que les emprunts publics qu'elle a entrepris se sont étalés sur douze ans. Une centrale nucléaire telle que celles de Leibstadt et de Kaiseraugst est devisée en chiffres ronds, renchérissement non compris, à quelque 1,7 milliard de francs; cette somme devra être investie en cinq à six ans environ.

Dans ces conditions, il est nécessaire que les entreprises limitent autant que possible leurs recours à des fonds de tiers, et ceci également en fonction de nécessités conjoncturelles; la principale d'entre elles est la limitation des montants empruntés sur le marché des capitaux, décidée chaque année par la commission de contrôle des emprunts en fonction des directives gouvernementales.

L'autofinancement dépend de la politique tarifaire de l'entreprise. Cette dernière ne doit pas être étriquée sous peine de mettre l'entreprise concernée dans un état de dépendance exagérée vis-à-vis de ses bailleurs de fonds.

4. Conclusions

L'Assemblée générale d'une entreprise est une étape de son existence à l'occasion de laquelle il est bon de faire le point. Les

deux sujets que j'ai abordés devant vous étaient l'expression de deux soucis majeurs qui sont les nôtres du fait même du rôle dévolu à notre société, à savoir:

- celui de prévoir au moment opportun la mise en chantier de nouveaux moyens de production;
- celui d'assurer la réalisation de ces moyens dans les meilleures conditions, notamment sur le plan du financement.

En première conclusion, EOS confirme ici son intention de réaliser la centrale nucléaire de Verbois/Genève dès que le besoin s'en fera sentir. Elle dispose pour le moment d'une assurance fédérale d'approbation du site choisi et poursuivra activement les études nécessaires pour atteindre le but fixé. EOS renouvelle ici sa pleine confiance aux autorités de notre pays et aux experts commis par ces dernières afin de veiller à la sécurité des installations nucléaires.

En second lieu, EOS dit oui à l'amélioration de la qualité de la vie moyennant le remplacement progressif de certaines utilisations de produits pétroliers par celle de l'électricité. Cette politique est conforme à celle définie par le Conseil fédéral; elle se base sur la nécessité d'assurer aux populations des cantons romands un approvisionnement sûr en énergie électrique et s'exerce dans le cadre de la mission de service public dévolue à notre entreprise.

Troisième et dernier point, EOS et à travers elle les entreprises qui en sont actionnaires preneurs d'énergie, constatent que l'évolution générale de la situation économique exigera dans les mois à venir des adaptations tarifaires; celles-ci seront fonction d'une part des charges toujours accrues auxquelles elles doivent faire face, et d'autre part de la nécessité inéluctable d'améliorer l'autofinancement, aujourd'hui insuffisant, de leurs investissements.

Adresse de l'auteur:

J. Ducret, Président du Conseil d'administration de l'EOS, 1249 Laconnex.

Die Energieversorgung der NOK im Winter 1973/74 – Vorausschau auf die kommenden Jahre

Von E. Heimlicher

«Die Energieversorgung im Winter 1973/74» sowie «Wirtschaftliche Probleme im Zeichen der Energiekrise» waren die Themen der Pressekonferenz der NOK vom 26. Februar 1974.

I.

Im Geschäftsjahr 1972/73 überschritt der Bruttoumsatz der NOK erstmals die Zehn-Milliarden-Grenze. Bei einer Steigerung der hydraulischen Produktion um 12,6 %, der thermischen, überwiegend nuklearen Erzeugung um 26,8 % und einem Rückgang der Fremdenergiebezüge um 15,6 % resultierte damit ein Gesamtzuwachs von 10,7 %. Mit 4292 GWh (1 GWh = 1 Million kWh) aus den Kernkraftwerken inklusive einem ganz kleinen Anteil aus den Gasturbinen anlagen Beznau und Weinfelden hatte die thermische Produktion erstmals den hydraulischen Anteil aus eigenen und Partnerkraftwerken überschritten. Diese Entwicklung wird sich langfristig fortsetzen und auch die ganze Schweiz, das Land der hydraulischen Elektrizitätserzeugung, in das Lager der thermischen Produktion hinüberleiten.

Der Normalkonsum, welcher in der Hauptsache den Bedarf der Kantonswerke und ähnlicher Abnehmer umfasst und in dem sich vor allem die Verbrauchssituation widerspiegelt (im Gegensatz zum Bruttoumsatz, aus dem vorwiegend die Produktionsverhältnisse hervorgehen), war im Jahresmittel um 7,2 % angewachsen. Im Sommerhalbjahr hatte der Zuwachs nur 6,2 %, im Winterhalbjahr aber 8 % ausgemacht. Dies ist der zweithöchste Wert innerhalb der letzten zehn Jahre.

Für das bevorstehende Winterhalbjahr 1973/74 durfte oder musste bei der Aufstellung des Budgets im September, also vor der veränderten Situation auf dem Weltenergiemarkt, mit mittleren Zuwachsraten gerechnet werden, wie wir sie auch unserer langfristigen Prognose zugrunde legen. Der kommende Winter durfte optimistisch beurteilt werden. Die Speicherbecken der

NOK und ihrer Partner waren am 1. Oktober letzten Jahres, also zu Beginn des jetzt laufenden Geschäftsjahres, zu 94 % wesentlich besser gefüllt als vor Jahresfrist. Ihr Inhalt betrug 1470 GWh. Aus den Kernkraftwerken durften selbst bei sehr vorsichtiger Bewertung etwa 2500 GWh erwartet werden. Bei 6,75 % Zuwachs – also wesentlich weniger, als im Vorwinter tatsächlich festgestellt worden war – ergab sich ein Bedarf für das Winterhalbjahr von 6156 GWh für normale mittlere Witterungsverhältnisse. Sollte der Winter dagegen trocken und kalt ausfallen, so musste mit einem Umsatz von 6358 GWh, bei milder Witterung dagegen nur mit 6071 GWh gerechnet werden. Die Bandbreite der Variation von der Verbrauchsseite aus von 287 GWh mag auf den ersten Blick vielleicht erstaunen, ergibt sich aber aus dem bei kalter Witterung erhöhten Konsum einerseits und andererseits aus dem Rückgang der Produktion der im ganzen Absatzgebiet der NOK vorhandenen Eigenanlagen von Industrien, Gewerbebetrieben, Gemeinden und Städten andererseits. Diese decken in kalten Wintern den Produktionsausfall ihrer Wasserkraftwerke durch vermehrte Bezüge bei den NOK beziehungsweise deren Kantonswerken. Sie verschärfen damit die Gesamtversorgungslage in den ohnehin kritischen Zeiten, in denen die NOK ebenfalls Minderproduktionen aus ihren Wasserkraftanlagen zu erwarten haben, die ins Gewicht fallen.

Für das laufende Winterhalbjahr war die hydraulische Erzeugung bei normalen Witterungsverhältnissen mit 2503 GWh budgetiert worden. Bei trockener und kalter Witterung konnten nur 2201 GWh, bei einem nassen und milden Winter dagegen